



Communiqué de presse (5 pages)
Paris, 10 avril 2018

Progression soutenue des ventes aux enchères publiques en France en 2017 : + 5,2%
Le montant total adjugé atteint son plus haut niveau à 3 milliards d'euros.

Progression significative des ventes aux enchères publiques «Art et objets de collection » dans le monde en 2017 : + 6,1% **Le montant total adjugé atteint 28 milliards d'euros.**

Le Conseil des ventes, autorité de régulation des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (CVV), publie aujourd'hui une synthèse des résultats de l'enquête annuelle menée auprès des opérateurs dans le cadre de sa mission d'observatoire économique du secteur.

I. Le Bilan France

Le montant total adjugé hors frais, tous secteurs confondus, atteint son plus haut niveau en 2017, soit 3 milliards et affiche une progression soutenue (+5,2%) par rapport à 2016, progression supérieure à la moyenne de la période 2008-2017 (+3,5 %).

Cette progression qui touche tous les secteurs, est d'ampleur inégale : + 5,4 % pour le secteur « Art et Objets de Collection », + 4,5 % pour le secteur « Véhicules d'Occasion et Matériel Industriel », + 8,3 % pour le secteur « Chevaux »,

La tendance à la concentration du marché des ventes aux enchères volontaires observée depuis plus de cinq ans se confirme. Les 20 opérateurs de ventes les plus importants ont réalisé un montant cumulé d'adjudications de 2,2 milliards d'euros, soit 72,2 % du montant total adjugé contre 70 % en 2016.

Secteur « Art et Objets de Collection » : une progression légèrement supérieure à celle de 2016.

Pour la troisième année consécutive, ce secteur est en croissance (+ 6 % 2015, + 4,7 % en 2016 et + 5,4 % en 2017).

Cette tendance recouvre deux évolutions de fond :

- les bonnes performances cumulées du top 20 (dont le montant total d'adjudications progresse de 7,9 % en 2017) ;
- un poids de plus en plus prépondérant des trois premiers opérateurs (43 % du total des ventes du secteur en 2017, contre 39 % en 2016) ;
- une croissance inégalement répartie : un opérateur de ventes sur deux (51 %) déclare en 2017 un montant de ventes en baisse par rapport à 2016.

Christie's enregistre 275 millions d'euros, en progression de + 40 % par rapport à 2016 et conserve la première place en France en 2017. Une progression surtout marquée dans les ventes « tableaux, dessins, sculptures impressionnistes et modernes », « art d'après-guerre et contemporain », « mobilier et objets d'art du XXème siècle ».

Sotheby's avec un produit des ventes de 202 millions d'euros, progresse de 11 %, notamment du fait de la croissance de ses ventes en « Art d'après-guerre et contemporain » « tableaux, dessins, sculptures impressionnistes et modernes », « mobilier et objets d'art du XXème siècle ». Il conserve la deuxième place du classement.

Artcurial, avec un montant de ventes aux enchères de 149 M€, en retrait de 8 % par rapport à 2016, du fait principalement de la baisse du montant de ses ventes de voitures de collection, est à la troisième place du classement.

Drouot, voit sa part de marché se redresser d'un point en 2017 (Il représente désormais 32 % du montant total adjugé hors frais en ventes aux enchères à Paris), compte tenu de la légère progression de ses ventes (+ 2,7 %).

La croissance totale des ventes du secteur de 5,4 % masque des évolutions contrastées selon les segments de marché :

- **Comme en 2016, le montant des ventes « Autres objets de collection »** stagne (- 1 % en 2017). Ceci résulte en grande partie de la quasi-stabilité des ventes de voitures de collection (112 M€ en 2017 contre 109,6 M€ en 2016) et de la bonne tenue de celles de livres et manuscrits, qui ne sont pas compensées par d'autres segments (dont la baisse de ventes de bandes dessinées) ;
- **Progression des ventes de joaillerie et orfèvrerie** (+ 8 %) ;
- **Progression des ventes « Art et antiquités »** (946 M€, + 8 %) qui recouvre plusieurs tendances :
Une progression très forte des ventes « art d'après-guerre et art contemporain » (+ 4 % en 2015 ; + 5 % en 2016 ; + 31 % en 2017), dopée par quelques enchères millionnaires (26 en 2017) ; une hausse sensible des ventes « mobilier et objets d'art du XXème siècle » (+ 45 %) amplifiée par d'importantes ventes de design ; une progression soutenue (+ 22 %) des ventes de « tableaux, dessins, sculptures impressionnistes et modernes » ; à l'inverse, une baisse significative (- 24 %) des ventes « arts d'Asie, Arts Premiers, archéologie » liée, essentiellement à la diminution des ventes d'Art d'Asie ; une baisse (- 26 %) des ventes de « mobilier et objets d'art anciens ».
- **Stabilité des ventes courantes** (75 M€).

Le secteur « Véhicules d'occasion et matériel industriel » : une progression en 2017 (+ 4,5 %), moins soutenue qu'en 2016.

Le montant total adjugé en vente aux enchères s'élève à 1,44 milliard d'euros. La part du secteur, qui s'élève à 47% du montant total des adjudications, reste, comme en 2016, équivalente à celle du secteur « Art et objets de collection ».

En 2017, comme les années précédentes, les 2 premiers rangs du classement général des opérateurs de ventes restent occupés par 2 opérateurs spécialisés du secteur « Véhicules d'occasion et matériel industriel » : **VP Auto** et **BC Auto Enchères**.

La croissance du nombre de véhicules d'occasion vendus aux enchères (266000 vendus soit + 4 % par rapport à 2016) explique pour l'essentiel la progression du montant total adjugé du secteur en 2017. La progression du nombre de véhicules d'occasion vendus en 2017 est, néanmoins, moins soutenue que celle de 2016 (elle était de + 10 %). Ces ventes aux enchères représentent 4,7 % des ventes de véhicules d'occasion en France en 2017. Le prix moyen d'adjudication d'un véhicule d'occasion reste de 5000 €.

Les ventes de matériel industriel sont restées stables à 84 M€ en 2017.

Le secteur « Chevaux » : une croissance de 8,3 % en 2017.

Le premier opérateur du secteur (89 % du montant des ventes), **Arqana** enregistre une augmentation de 5 % de son montant adjugé en 2017, permettant au secteur « Chevaux », de réaliser sa meilleure performance avec un montant total adjugé de 170 millions d'euros. Le nombre de chevaux de course vendu est assez stable (+ 2%). La progression totale des ventes en 2017 résulte de la conjonction de la progression des prix unitaires des chevaux de galop et surtout, ce qui constitue une inflexion, de celle des chevaux de trot dont le marché s'est redressé.

Les ventes électroniques progressent toujours fortement

Confortant une tendance observée depuis plusieurs années, les ventes électroniques progressent de nouveau fortement de + 18 % en 2017 (+ 16 % en 2016). **81 % des opérateurs déclarent développer une activité de vente électronique.**

Les montants adjugés par voie électronique, qui se sont élevés à 1158 M€ en 2017, représentent 37 % du montant total adjugé tous secteurs confondus. Les ventes « en ligne » (totalement dématérialisées) de véhicules d'occasion et de matériel industriel en constituent toujours la part principale. Les ventes électroniques du secteur « Art et Objets de Collection » (179 M€), qui continuent également de progresser, sont, quant à elles, surtout portées par la croissance des enchères « live ».

II. Le Bilan international¹

La progression de 2017 contraste avec la baisse sensible de 2016 (-12,6 %) mais ne permet pas de retrouver en 2017 le montant total des ventes de 2015 (qui était de 30 milliards d'euros).

En 2017, le classement des 10 premiers pays est inchangé. La Chine conforte sa 1^{ère} place, malgré une plus forte progression des ventes aux États-Unis mais l'écart entre leurs parts de marché se réduit. Comme en 2016, la Chine et les États-Unis, les deux premiers acteurs sur

¹ Les montants de ventes sont frais d'adjudication inclus

le secteur « Art et objets de collection », génèrent à eux seuls plus des deux tiers de l'activité mondiale (70%).

◆ La **Chine** garde sa place de premier acteur mondial et voit sa part de marché progresser légèrement, de 35,4% en 2016 à 35,7% en 2017 (9,96 milliards d'euros en 2017). La croissance de ses ventes est supérieure à la moyenne du marché : 7%, contre 6,1% au global. Comme les années précédentes, cette croissance est en partie due à la spécificité du marché chinois, moins structuré par les grandes ventes de prestige et sur lequel le secteur des « Collectibles » et du mobilier tient une place très importante. Elle s'accompagne, néanmoins, d'une affirmation de la Chine sur les ventes exceptionnelles de « Fine Art ».

◆ Après une année de baisse en 2016, les **États-Unis** retrouvent la croissance et bénéficient de la plus forte progression de l'année : +10,3%, passant de 8,5 milliards d'euros en 2016 à 9,3 milliards d'euros en 2017. Par conséquent, la part de marché mondial des États-Unis augmente, passant de 32,3% à 33,5%. Cette croissance est principalement le fait des grands acteurs internationaux, dont les ventes exceptionnelles de « Fine Art » ont eu un fort effet d'entraînement du marché.

◆ Après un net recul en 2016 (-18,8%), le marché en **Europe** se stabilise, avec même une légère progression de 0,4% qui masque des évolutions divergentes. Certains pays connaissent une hausse significative de leurs ventes : c'est le cas de la France, dont la progression est la plus importante d'Europe (+5,4%, passant de 1,7 milliard d'euros en 2016 à 1,8 milliard d'euros en 2017), mais aussi du Royaume-Uni, qui passe de 3,1 milliards d'euros en 2016 à 3,2 milliards d'euros en 2017, soit une progression de 2,8% (+4,1% en livres sterling). L'Allemagne est stable (-0,5%). L'Autriche (-9,6%) et la Suisse (-16,2%) connaissent une année de recul de leurs ventes

La concentration du montant de ventes entre les mains de quelques acteurs dominant se renforce en 2017. Avec près de 15 milliards d'euros d'adjudications cumulées, les 10 premières maisons de ventes concentrent 53% du montant total des ventes dans le monde, contre 50% en 2016. La concentration en France (les 10 premiers concentrent 55% du montant des ventes) est conforme à la moyenne mondiale.

Avec 9,4 milliards d'euros de produits de ventes cumulés, les deux sociétés réalisent 34 % du montant total mondial des ventes (en progression de 3 points par rapport à 2016).

Christie's creuse l'écart avec son concurrent historique Sotheby's, avec près de 1,2 milliard d'euros de ventes supplémentaires en 2017 (contre 600 millions en 2016), pour un total de ventes de 5,3 milliards d'euros contre 4,1 milliards pour Sotheby's. L'augmentation du montant de ventes de l'opérateur britannique est plus importante que celle de sa concurrente : +22% contre +11%.

L'accentuation de la concentration du marché s'inscrit dans un contexte de retour en force des ventes du segment du très haut de gamme dans le secteur « Fine Art ». 133 œuvres ont été vendues 10 millions d'euros ou plus en 2017, contre 82 en 2016 et 160 en 2015. Au plan mondial, ces ventes exceptionnelles représentent un montant de 3,4 milliards d'euros. Sans ces ventes, la croissance du marché mondial n'aurait été que de 0,9%.

Comme chaque année et conformément aux obligations que la loi de 2000 lui impose, le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques publiera au mois de juin son rapport annuel d'activité. Ce rapport traite à la fois de l'action du Conseil au cours de l'année écoulée, des problématiques juridiques ou économiques qu'il a eu à traiter et des perspectives pour l'année suivante. Le rapport annuel comporte également un bilan économique de l'activité des enchères volontaires en France, qui replace le marché français dans l'environnement international.

Contact presse Conseil des ventes - Ariane Chausson

T + 33 (0)1 53 45 85 45 /+ 33 (0)6 07 28 52 10 - a.chausson@conseildesventes.fr